



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*Main stream* et hétérodoxie économique

Jean WEILLER et Bruno CARRIER,  
**L'économie non conformiste en France au XX<sup>e</sup> siècle**,  
 Paris, Presses universitaires de France, 1994, 222 pages.

Jean CARTELIER, **L'économie de Keynes**,  
 De Boeck Université, 1995, 141 pages.

André ORLÉAN (sous la direction de),  
**Analyse économique des conventions**,  
 Paris, Presses universitaires de France, 1994, 403 pages.

Farida SEBAÏ et Carlo VERCELLONE (numéro coordonné par),  
**Ecole de la régulation et critique de la raison économique**,  
 l'Harmattan, 1994, 380 pages.

Robert BOYER et Yves SAILLARD (sous la direction de),  
**Théorie de la régulation, l'état des savoirs**,  
 La Découverte, 1995, 568 pages.

Antoine D'AUTUME et Jean CARTELIER (éditeurs),  
**L'économie devient-elle une science dure?**  
 Economica, 1995, 320 pages.

Rassembler dans une même chronique plusieurs ouvrages récents mérite quelques justifications. Il s'agit là de livres qui nous apportent une réflexion plurielle sur la théorie économique contemporaine dominante et qui le font tous, à des degrés divers, dans une même perspective, à savoir pour en dégager les limites et, en conséquence, frayer un champ aux théories alternatives non conventionnelles, balisant ainsi le champ possible de l'hétérodoxie. Sans doute l'échantillon n'est-il pas pleinement représentatif au sens statistique du terme, ni par le domaine couvert (on remarquera notamment l'absence, du moins directe, de référence au courant marxiste) ni par les voix qui se font entendre. Toutefois le fait qu'au total 86 auteurs, et certains d'entre eux à plusieurs reprises, aient pris la plume pour réfléchir sur la question ainsi délimitée nous permet de penser qu'on dispose néanmoins là d'un panorama assez large et, en tant que tel, non dépourvu de signification.

Il y a une certaine équivoque dans l'ouvrage que nous livrent J. Weiller et B. Carrier, ouvrage qui, se concluant par un appel à un projet fédérateur des non conformistes (ce qui pourrait laisser penser qu'il s'agit d'opposer un autre paradigme au paradigme néo-classique envahissant), s'ouvre par les lignes suivantes: « *ce livre n'est pas pour ou contre l'orthodoxie... ce livre est contre l'oubli. L'oubli d'une tradition centenaire qui a fourni à l'économie politique française son identité profonde et se trouve aujourd'hui délaissée dans les manuels, et même trop souvent dans les travaux de recherche* » (p. 9). En conséquence de quoi deux lectures différentes peuvent être faites de ce livre: ou bien le considérer comme une contribution à l'histoire de la pensée, datée (XX<sup>e</sup> siècle), localisée (en France) mais partielle (non conformiste); ou bien l'envisager comme « *la capacité à produire un autre discours* (étymologiquement l'hétérodoxie) *qui refuserait de « se conformer » à la théorie standard communément acceptée* » (p. 9).

Dans la première perspective, l'ouvrage, dont on aura une vue synthétique avec le schéma en arbre de la page 17, est utile en réhabilitant quatre générations successives d'économistes français: celle du Walras de l'*Economie sociale* prolongée par Antonelli, celle d'Aftalion et Nogaro, celle de Perroux et de l'ISMEA, celle enfin, contemporaine, à travers trois de ses courants essentiels (l'école de la régulation, l'école anti-utilitariste du MAUSS, le courant cognitif). Sans doute y a-t-il nécessairement dans un ouvrage écrit à deux mains des ruptures de style inévitables et, quand les auteurs sont appelés à évoquer leurs propres travaux, des hésitations entre l'emploi du je ou du il, mais ceci ne doit pas empêcher de prendre intérêt à la lecture de cet essai de réhabilitation, particulièrement lorsqu'il est question de la «galaxie ISMEA». On peut toutefois s'étonner que, dans la triple perspective retenue, il soit aussi peu fait référence à Jean Lhomme et pas du tout à Jean ou André Marchal qui nous semblent pourtant, à travers leurs recherches sur les classes sociales, l'approche sociologique de la répartition et l'attention portée à l'analyse des systèmes et structures, avoir contribué à donner à l'analyse économique française un caractère tout aussi non conformiste que bien des travaux plus mineurs évoqués dans le texte.

Dans la seconde perspective, l'ouvrage nous paraît plus contestable. La nature de l'orthodoxie (et en conséquence celle de l'hétérodoxie) n'étant jamais clairement définie, si ce n'est de loin en loin de manière implicite à travers quelques notations, on sera réticent à admettre que l'ouvrage traite de l'économie non conformiste en France mais, tout au plus, contrairement à ce qu'évoque le singulier générique utilisé, de quelques-uns de ses représentants et surtout, pour s'en tenir au répertoire des chercheurs contemporains censés appartenir à ce courant, s'étonner non pas de l'absence de certains noms, mais au contraire de la présence de certains autres. Pour éviter d'avoir des difficultés relationnelles avec certains collègues, bornons-nous à nous étonner que le plus illustre de ceux ici recensés, Maurice Allais, puisse être considéré comme un non conformiste, alors même que son œuvre, récompensée par un prix Nobel, a inspiré, en l'enrichissant et la renouvelant, une grande partie de la pensée néo-classique contemporaine. Mais ce sera précisément le rôle du colloque organisé par l'ISMEA que de contribuer à mieux définir ce qu'est l'hétérodoxie et l'ouvrage de Weiller et Carrier, en étant le prétexte à cette rencontre, aura au moins eu le mérite de contribuer à relancer la discussion.

Avec l'ouvrage de Jean Cartelier, dont on admirera la clarté de l'exposé et la rigueur analytique du raisonnement, c'est à un grand hérétique que nous nous intéressons. En effet la novation essentielle est avec Keynes la possibilité pour les économies de marché de connaître des situations d'équilibre avec chômage involontaire, en dépit de la flexibilité des prix, découverte qui va conduire à préconiser une intervention sur la demande globale par le jeu de la politique monétaire et budgétaire. On a donc là une double révolution: analytique ou d'interprétation, politique ou d'action de l'État. Cette rupture radicale a fait depuis l'objet d'une récupération plus ou moins importante par la théorie économique dominante. D'où l'organisation de l'ouvrage en deux parties:

- l'économie de Keynes, analyse des textes, dans laquelle l'auteur nous propose sa lecture de Keynes,
- l'économie de Keynes, prolongements, débats et perspectives, où il nous suggère qu'au-delà de son aspect pragmatique, il convient de maintenir l'inspiration du projet radical de Keynes car «l'analyse de l'économie de Keynes présente

encore aujourd'hui un enjeu important, celui de la stratégie à suivre pour les économistes insatisfaits par les hypothèses, raisonnements et résultats de la théorie néo-classique (dans ses diverses versions) » (p. 8).

L'unité de la pensée de Keynes, qu'on trouve aussi bien dans le *Traité sur la monnaie* que dans la *Théorie générale*, est située par J. Cartelier dans le refus de la loi de Walras (selon laquelle « la somme des valeurs des demandes excédentaires est toujours nulle ») ou, plus précisément, en ne l'admettant que pour les marchés des biens mais non pour celui des facteurs. Ceci repose sur deux traits essentiels, contradictoires avec la théorie néo-classique: une asymétrie entre entrepreneurs et autres agents, condition d'intelligibilité de la demande effective et qui conduit, au lieu d'un raisonnement en termes d'interdépendance, à une suite de décisions séquentielles; une économie considérée d'emblée comme monétaire, cadre dans lequel se déroule nécessairement l'activité économique, offre de monnaie administrée, impliquant donc la présence de l'État et qui, confrontée avec la préférence pour la liquidité, détermine le taux d'intérêt. En rentrant davantage dans le détail de la macro-économie keynésienne, J. Cartelier montre comment chez Keynes existe une distinction essentielle entre les décisions portant sur le patrimoine (ce qui, entre parenthèses, nous permet de retrouver la célèbre définition d'Alain « les bourgeois sont ceux qui ont des réserves ») et qui contribuent à déterminer le taux d'intérêt et le montant de l'investissement et celles qui portent sur les flux et qui en sont dérivées, ce qui le conduit à une réécriture personnelle du modèle keynésien (pp. 68-74). Sur cette interprétation analytique se greffe chez Keynes « une philosophie sociale originale où la défense de l'individualisme et de la liberté passe par la reconnaissance d'une spécificité du « global » face au « particulier » » (p. 75) et au service de laquelle peuvent être mis en œuvre les moyens d'une politique monétaire ou budgétaire active.

Par la suite le message keynésien va subir un étrange sort que J. Cartelier nous décrit dans la seconde partie de son ouvrage avec trois courants principaux :

- une récupération (« stratégie d'enveloppement », p. 86) qui, avec le célèbre modèle agrégé d'équilibre général avec interdépendance des marchés, le IS/LM de Hicks, nous conduit à reclasser les résultats keynésiens au sein de la synthèse néo-classique en les présentant comme un simple cas particulier;

- une tentative, avec les « nouveaux keynésiens », de donner une version moderne de Keynes en tenant compte, dans une micro-économie élargie (mais qui, à vrai dire, « a fort peu à voir avec l'économie de Keynes (mais) est en revanche dans le droit fil de la pensée néo-classique et de sa vision « première » de la société », (p. 114) des imperfections du marché et des asymétries d'information avec prise en considération des coûts de transaction et équilibres multiples, salaire d'efficacité et chômage;

- une volonté d'assurer la survie du projet keynésien initial avec la nébuleuse aux sensibilités diverses des « keynésiens radicaux » qui s'appuient sur les trois choix significatifs de Keynes: le caractère monétaire de l'économie (avec la théorie de la monnaie endogène ou celle du circuit monétaire); l'asymétrie entre entrepreneurs et salariés (en justifiant ainsi le principe de Kalecki), l'importance des anticipations et conventions (avec le thème unificateur de l'incertitude non probabilisable opposée aux anticipations rationnelles de la « nouvelle économie classique »). Enfin – et c'est le propos terminal de l'auteur

qui nous ramène à nos considérations sur le rôle de l'hétérodoxie – « *si l'économie de Keynes au sens radical parvient difficilement à émerger comme théorie alternative se développant de façon cumulative, elle demeure une référence et contribue à entretenir une attitude critique vis-à-vis des analyses académiques, ce qui est sans doute plus que jamais indispensable* »

L'ouvrage consacré à l'économie des conventions est d'une lecture difficile, parce qu'il se situe souvent à un haut niveau d'abstraction et aussi parce qu'il utilise parfois l'appareillage mathématique de la théorie des jeux. Mais son intérêt est évident, tout à la fois par les incursions dans les recherches les plus nouvelles en matière de théorie économique et par le débat qu'il engage avec la théorie standard, celle du *main stream*. Le titre de l'introduction rédigée par Orléan cerne bien l'objectif recherché : « *vers un modèle général de la coordination économique par les conventions* » tandis qu'un premier sous-titre précise les perspectives de cette ambition, à savoir une « *démarche articulant les outils de la théorie économique et les analyses proposées par les autres sciences sociales dans un cadre d'individualisme méthodologique élargi* ». Du fait de l'incomplétude de la logique marchande pure, l'accord entre individus n'est pas possible sans une convention constitutive ou des éléments contextuels qu'on pourra baptiser de différents noms (dispositifs cognitifs collectifs, objets, contexte commun d'interprétations, corps de connaissances etc. ou, ce qui est le terme générique de rassemblement des auteurs, conventions). Les contributions collectées sont regroupées en quatre parties.

Dans une première partie, il s'agit de montrer l'incomplétude de la logique marchande pure, les auteurs utilisant pour ce faire différents arguments. Aumann montre la présence de l'irrationalité (définie comme écart à la situation où la rationalité est connaissance commune) dans la théorie des jeux. Chiapori, à travers une discussion de la théorie des anticipations rationnelles, indique qu'il est illusoire d'espérer que les outils traditionnels de l'analyse néo-classique puissent suffire à produire des prédictions déterministes sur les comportements d'où la nécessité de recourir à des outils complémentaires, ceux des conventions dont l'existence « *n'est pas antinomique avec l'analyse néo-classique, mieux, dans bien des cas, celle-ci ne peut s'en passer* » (p. 76). Granovetter pour éviter les apories du modèle sous-socialisé de la logique marchande pure et celles du modèle sursocialisé d'un holisme historiciste propose un modèle du « *réseau social* », venant de la nouvelle sociologie économique, reposant sur la confiance et qui, combinant contraintes et contingences, permet de déterminer parmi la multiplicité des équilibres *ex ante* celui qui sera effectivement atteint. Ferejohn et Satz contestent le réductionnisme qui consisterait à faire du choix rationnel une théorie psychologique, montrant que la rationalité économique n'est pas inconciliable avec des approches mettant l'accent sur le rôle des structures sociales dans la détermination des actions individuelles.

La seconde partie traite de l'action collective en contexte. Pour réduire l'incertitude stratégique, des règles et repères vont être identifiés dans le cadre de trois modèles qui nous sont proposés. Favereau partant de trois théories hétérodoxes (celles de la justice de Rawls, des marchés internes de Doringier et Piore et de la régulation) montre que toutes trois, en imbriquant logiques de l'efficacité et de l'équité, reposent sur un même raisonnement selon lequel le rôle coordinateur des règles et des organisations est lié à la permanence des processus d'apprentissage collectif qui peuvent fournir les bases d'un programme de recherche non standard. Lève et Thevenot, du fait de l'incomplé-

tude de la rationalité stratégique, rejettent l'idée d'une coordination entre individus qui reposerait sur un accord préalable prévoyant tous les états du monde possibles: la règle qui s'applique toujours à des « objets » en situation sera le moyen par lequel se fera jour une « procédure de traitement des conflits d'interprétation ». Ponsard, à partir d'une analyse du problème du rendez-vous traité par la théorie des jeux, suggère de contextualiser le concept de rationalité interactive (dont les différences avec la rationalité des théories ordinaires sont visualisées par le tableau de la page 183).

La troisième partie est consacrée à l'approche évolutionniste des institutions. Trois d'entre elles sont retenues. L'institution monétaire est examinée par Aglietta qui, à partir de l'exemple de la Banque d'Angleterre et en distinguant les caractéristiques théoriques du *free banking* et du *central banking*, montre que celle-ci n'est pas une créature de l'État mais une création endogène du marché. Boyer et Orléan, recourant à la théorie des jeux, s'intéressent aux transformations historiques des conventions salariales, les conventions étant pour eux des « stratégies évolutionnairement stables » (p. 223), ce qu'ils illustrent avec le *five dollars day* de Ford ou les conventions dans les transplants japonais en Grande-Bretagne et aux États-Unis. S'intéressant aux technologies de l'information à l'heure de la globalisation, David se pose la question de savoir si ces technologies vont conduire à une homogénéisation des cultures et à une augmentation du bien-être individuel et tente d'y répondre à l'aide d'un modèle théorique reposant sur les réseaux d'information, l'économie des standards d'interface présentant des caractéristiques de biens publics purs.

La dernière partie de l'ouvrage s'intéresse aux règles et modèles de l'entreprise. L'incomplétude du contrat de travail et la non-existence d'une solution optimale aux problèmes d'organisation impliquent l'existence d'une pluralité de conventions. Quatre contributions fournissent à ce thème les illustrations nécessaires. Aoki compare les structures hiérarchiques, efficaces dans un environnement stable ou au contraire volatile, et les structures non hiérarchiques, plus efficaces en situations intermédiaires, débouchant sur une norme d'action combinant principe de dualité et hiérarchie par échelons et selon laquelle, si centralisation de la structure d'information il y a, on devrait avoir décentralisation de l'administration du personnel (et réciproquement). Midler scrute les caractéristiques de l'apprentissage dans les processus de gestion, ce qu'il illustre par l'introduction de la robotique dans l'industrie automobile. Sallais montre quant à lui comment les conventions de travail, qui établissent des cohérences entre règles d'embauche, processus de production et vente du produit, produisent « un contexte commun d'interprétation » et comment leurs modalités variées peuvent s'expliquer à partir d'une typologie des produits établie selon deux critères: côté offre suivant qu'on a affaire à des produits spécialisés ou standardisés, côté demande selon qu'on se réfère à des produits génériques ou dédiés, ce qu'illustre le schéma p. 387.

Demeure ouverte, une fois la lecture achevée, la question du caractère orthodoxe ou hétérodoxe de l'analyse des conventions. Si Favereau et certains de ses collègues la considèrent comme une théorie non standard, d'autres sont plus prudents: ainsi Chiappori indiquant, ainsi que nous l'avons déjà relevé, que « l'existence de conventions n'est pas antinomique avec l'analyse néo-classique » (p. 76) ou encore Orléan précisant dans son introduction « bien que de nombreux chercheurs, mais pas tous, participant aux recherches présentées dans ce livre, aient des propositions « non standard », on ne trouvera nulle part un quelconque rejet de la littérature

*néo-classique; bien au contraire, les développements de la théorie standard étendue sont au cœur de nombreuses analyses* » (p. 15): ce qui, on ne peut mieux dire, implique qu'en la matière des frontières n'ont rien de naturel et qu'on a sans doute, dans bien des cas, affaire à des zones de recouvrement ou à des territoires ayant un caractère de « marches ».

Les deux ouvrages consacrés à la théorie de la régulation – dont le caractère hétérodoxe semble plus affirmé – sont à la fois complémentaires, car traitant du même objet, mais différents dans la mesure où l'un semble plutôt se situer dans une perspective critique de gauche tandis que l'autre adopte un point de vue davantage de l'intérieur. Après une riche introduction qui a le mérite de nous présenter une synthèse de l'origine de la théorie, de sa spécificité (« *une théorie de la variabilité dans le temps et dans l'espace des lois économiques et sociales* » p. 12) et qui nous donne une clé de lecture pour affronter les critiques, controverses mais aussi les hypothèses qui peuvent permettre d'assurer l'enrichissement de la théorie, le premier travail se déroule en trois temps.

La première partie, « *La régulation par ses auteurs* », donne la parole à quatre de ceux qui, dans les années 70, ont été à l'origine de son programme de recherches: il s'agissait alors, pour les « fils de Massé et d'Althusser » selon la formule de Lipietz, de définir une politique économique de gauche, d'élaborer une nouvelle macroéconomie se situant à l'intersection d'un marxisme structuraliste et d'une économie keynésienne. Retraçant son propre itinéraire, Aglietta nous montre, à travers la succession de ses ouvrages, une ouverture croissante sur le monde et un accent renforcé accordé au rôle du rapport monétaire en tant que fondement du lien social. Lipietz décrit lui aussi le cheminement qui l'a conduit à l'écologie en nous présentant également les débats internes au groupe et le glissement de certains de ses membres vers la théorie des conventions. Coriat, tout en reconstituant la constitution, les acquis et les lignes de clivage, met l'accent sur la manière dont sont prises en compte les institutions dans les divers courants de la théorie économique (Keynes, Marx mais surtout – ce qui nous intéresse plus directement pour notre propos – les conventionnalistes dont les liens et les différences avec les régulationnistes sont discutés de façon approfondie, pp. 141-152). Petit, dont le texte est un peu décalé par rapport aux précédents, car s'intéressant aux services, en renouvelle toutefois l'analyse en la reliant non seulement à une interprétation en termes de coûts de transaction mais en l'associant aussi aux mécanismes de l'accumulation et au remodelage des liens entre les différentes fractions du capital.

La seconde partie, « *À l'entour de la régulation, débats et controverses* » permet de situer la théorie de la régulation par rapport au corpus du *main stream* mais aussi par rapport à d'autres courants du marxisme orthodoxe. Est aussi confrontée la théorie de la régulation avec l'*operaismo* italien dont, malgré une certaine analogie de vocabulaire, son défenseur Cocco, plaçant pour une analyse en termes de subjectivité ouvrière, estime qu'il constitue une approche moins économiste, plus ouverte sur l'extérieur et moins enfermée dans « *l'enceinte de l'usine* » (p. 205) et pour tout dire plus dialectique. De son côté, Moulier Boutang réclame la prise en compte des migrations internationales et plus généralement de la mobilité du travail, la nécessité d'un « travail exogène » et d'un « salariat bridé » étant, selon lui, indispensable à la compréhension du fonctionnement des économies capitalistes avancées et permettant en même temps de rendre compte de la rigidité de la structure des prix relatifs au tra-

vail. Cours Salies discute la nature du fameux « compromis fordiste », ses caractéristiques, le moment de sa mise en place, voire la terminologie retenue, estimant qu'une analyse plus rigoureuse « devrait retenir quatre types d'éléments : politiques, sociaux, syndicaux, technologico-économiques » (p. 252). Husson montre comment les discours normatifs des régulationnistes « conseillers du prince » (p. 257) au début des années 80 ont débouché sur des impasses pratiques. Samir Amin plaide pour une vision excentrée car « le capitalisme réellement existant est un système mondial » (p. 274) et estime que les systèmes de régulation n'opèrent pas exclusivement par une action directe sur les rapports de production, mais agissent sur l'ensemble des rapports sociaux lesquels intègrent l'État, le pouvoir social et l'idéologie.

La troisième partie nous intéresse moins directement car concernant essentiellement des débats anglo-saxons. En effet Bonenfeld d'une part et Hay d'autre part discutent de la reformulation par Jessop de la théorie marxiste de l'État et de la dialectique structure-stratégie imaginée par lui, Bonenfeld la critiquant en y voyant avec un dualisme structures-agents un déterminisme technologique en même temps qu'un indéterminisme des luttes tandis que Hay y trouve au contraire une puissante analyse dialectique.

Le second ouvrage sur la régulation mérite bien son sous-titre « *l'état des savoirs* ». Il s'agit, en effet, vingt ans plus tard, de dresser un bilan critique de l'approche de la régulation en organisant les quelques 568 pages de ce travail en six parties précédées par un avant-propos où les maîtres d'œuvre de l'initiative éditoriale nous rappellent les quatre piliers de la théorie de la régulation (interdisciplinarité, localisation, historicité et généralité), évoquent les questions qui en 1995 sont à résoudre et nous fournissent un guide de lecture. Ce souci pédagogique est renforcé par un glossaire, un index et de nombreux diagrammes dont celui de la page 17 montrant l'architecture de l'ouvrage, ceux des pages 67, 68, 81 ou les tableaux annexés au chapitre 6 qui situent le programme de recherche de la théorie en trois colonnes (travaux fondateurs, approfondissements, thèmes actuels).

La première partie (« *la théorie de la régulation, une mise en perspective* ») s'organise autour de deux idées directrices. Tout d'abord nous nous trouvons replacés dans le climat des années 70 où se fait jour la volonté de critiquer les théories néoclassiques de l'équilibre mais aussi la conception structuraliste de la reproduction marxiste et, parallèlement, d'analyser la croissance des « Trente Glorieuses » et de cerner les caractéristiques de la crise qui s'amorçait, ceci en puisant dans des sources d'inspiration diverse dont le schéma de la page 30 montre les influences sur et les articulations avec la théorie de la régulation. Trois de ces influences font ensuite l'objet d'une analyse plus détaillée : celle des institutionnalistes allemands ou américains, celle de Marx car « *si la régulation rompt avec l'eschatologie marxiste, elle développe la dimension institutionnelle du projet marxien* » (p. 44), celle enfin de l'histoire, plus particulièrement de l'école des Annales dont le mode d'approche de l'époque, tout comme pour le marxisme, semble aujourd'hui un peu en déclin.

Dans la deuxième partie les cinq « formes institutionnelles » de la théorie de la régulation sont revisitées :

– la monnaie, comprise comme une institution sociale, composante essentielle de tout régime d'accumulation et qui s'insère éventuellement dans un système monétaire international ;



- le rapport salarial, longuement approfondi, en particulier dans l'une de ses composantes le salaire (étudié en longue période, cerné dans la diversité des règles qui le régissent et lui confèrent son historicité et sans omettre sa composante salaire indirect, particulièrement importante avec l'Etat providence ou l'Etat « inséré ») et qui est mis en relation avec le concept de système d'emploi qui en est, à un moment et dans un espace donné, une modalité d'explicitation;
- les formes de la concurrence dont les transformations permettent d'expliquer le passage d'un régime d'accumulation à un autre;
- l'insertion dans un régime international, ce qui est pour la théorie de la régulation une certaine nouveauté car la macroéconomie régulationniste s'est longtemps inscrite dans le cadre de l'Etat national;
- l'Etat (parfois écrit avec une minuscule pour des raisons explicitées p. 180) identifié « à l'ensemble des institutions détentrices des prérogatives de puissance publique » et étudié plus particulièrement dans les formes fiscales qu'il mobilise et plus généralement à travers les politiques qu'il met en œuvre (politiques économiques de régime ou de transition de régime).

La troisième partie de l'ouvrage (« *Dynamique macroéconomique et changements structurels* ») s'intéresse aux formalisations possibles des régimes d'accumulation et des modes de régulation. On peut y distinguer trois axes essentiels. Tout d'abord une tentative pour cerner les éléments d'une macro-économie régulationniste qui s'intéresse à des processus historiques et qui, pour cerner différents régimes d'accumulation (extensive, intensive, ou de transition), joue d'une combinatoire où dans une « *causalité cumulative* » (p. 225), interviennent la nature du changement technique qui permet de modéliser le régime de productivité, la contribution du revenu salarial à la dynamique de la section II qui permet de modéliser le régime de la demande et éventuellement le degré d'extraversion de l'économie. Ensuite une application de ceci à une dynamique endogène qui permet d'expliquer le passage que nous vivons de la croissance à la crise. Enfin, plus généralement, en utilisant si nécessaire les outils de la dynamique non linéaire, de rendre compte des crises des régimes et des changements des modes de régulation dont on trouvera une taxonomie éclairante, pp. 278-279.

Une quatrième partie s'intéresse aux « *nouveaux espaces de la régulation* » dont les découpages peuvent être horizontaux ou verticaux. Sous le premier aspect, le concept de territoires conduit à réfléchir sur la nature même de l'espace, sur ses dimensions possibles (le monde à l'heure de la globalisation, la région avec la construction européenne, le local avec les systèmes productifs particuliers que sont par exemple les districts industriels) et à l'analyser dans sa structuration (« réseaux ») et dans ses modes de régulation (« gouvernance »). Sous le second aspect, le concept de secteur nous introduit dans la mésoéconomie et nous permet d'analyser des activités (bâtiment, services ou surtout agriculture) atypiques par rapport au fordisme entendu comme une forme particulière de rapport social de travail, de confrontation des capitaux et d'encadrement par des règlements.

Une cinquième partie cerne les « *trajectoires nationales* » permettant de montrer, suivant le titre même de la contribution de Boyer, comment on passe « *du fordisme canonique à une variété de modes de développement* ». En utilisant les trois critères de l'origine des gains de productivité, des principes de partage du re-

venu et du degré d'extraversion, trois groupes de pays peuvent être distingués. Parmi ceux de l'OCDE, les Etats-Unis qui furent le terrain d'élection du fordisme s'en éloignent en allant vers un type de croissance plus extensive avec différenciation croissante de la consommation de masse; la France enregistre un affaiblissement de la contractualisation fordienne et une balkanisation salariale croissante; dans les pays scandinaves le modèle social-démocrate ou de l'Etat providence est en crise; le Japon voit mis à mal le compromis salarial original qu'il avait forgé. Les pays de l'Est connaissent une crise du mode de régulation (« grande crise ») entraînant des réformes économiques qui, selon les pays, vont du gradualisme (Hongrie) aux thérapies de choc (Pologne). Dans les pays en voie de développement, avec des terminologies hésitantes (sous-fordisme, fordisme périphérique, fordisme tronqué), la théorie de la régulation se veut une alternative aux théories de la dépendance, hésitant cependant entre deux interprétations possibles (atrophie du rapport salarial, fragilité du régime d'accumulation).

Sous le titre de « *Prospective de la théorie de la régulation* », la sixième partie de l'ouvrage nous ramène à notre question fondamentale: quelle est la spécificité de cette vision hétérodoxe que veut être la théorie de la régulation? Encadrés par une même interrogation formulée par deux auteurs différents (Une théorie économique des institutions? M.-C. Villeval, Vers une théorie originale des institutions? R. Boyer) quatre chapitres nous offrent une série de confrontations:

- avec les radicaux américains (notamment ceux de la *social structure of accumulation*) qui ont le même objectif que les régulationnistes (comprendre la croissance et la crise), le même cadre analytique (usage critique de la théorie marxiste et modélisation macroéconomique) et accordent la même importance aux problèmes du travail et aux institutions mais qui en diffèrent sur deux points: par leur volonté de subvertir la théorie walrasienne en maintenant la rationalité substantielle mais en insistant sur les asymétries de pouvoir, par leur intérêt essentiellement porté à l'économie américaine;

- avec les évolutionnistes qui, dans la lignée schumpetérienne mettent l'accent sur les propriétés dynamiques des économies et partagent l'intérêt des régulationnistes pour le long terme ainsi que leur refus de considérer les marchés purs comme autorégulateurs;

- avec les conventionnalistes qui se situent eux aussi dans un rapport critique à la théorie standard et à la théorie standard étendue mais qui (alors que les régulationnistes font une critique externe, ont un rapport privilégié parmi les sciences humaines à l'histoire, se réfèrent aux règles de la macroéconomie et accordent une priorité au système sur ses constituants) recourant, quant à eux, à une critique interne, se réfèrent de préférence aux sciences cognitives, aux règles de la microéconomie et privilégient les interactions entre individus;

- avec les historiens, du moins ceux qui, dans la lignée de Braudel et à la différence des tenants de la *New history* américaine, utilisent un temps diachronique et tentent de rendre compte des discontinuités majeures de l'histoire.

Dans chacune de ces constructions, les institutions sont centrales, avec il est vrai « *une multiplicité de définitions, de références théoriques et de légitimations* » (p. 479). Si l'on admet cependant que le marché a besoin d'un réseau d'institutions, qu'entre l'Etat et le marché existe toute une variété de formes d'orga-

nisations (alliances, hiérarchies privées, communautés, réseaux) (p. 536), il convient de construire une théorie économique des institutions, ce à quoi nombreux sont ceux qui s'y emploient mais dans des perspectives différentes que l'on peut tenter de classer selon trois critères: de méthode (holisme ou individualisme méthodologique), de principe d'évolution (produit des luttes sociales ou expression d'une fonction de préférence stable contraignante), de fonction (guide d'action structurant l'ordre social dans un contexte de pouvoirs asymétriques ou optique fonctionnaliste de réduction de l'incertitude et des coûts de transaction), ce qui permettrait peut-être de situer les différentes écoles dans leur rapport de plus ou moins grande proximité avec l'orthodoxie dominante.

Se demander si l'économie est ou devient une science « dure » peut paraître une question quelque peu arbitraire: si « dure » s'oppose à « molle » le propos est de confronter la discipline économique et la science de référence qu'est la physique et de voir les analogies et différences entre les deux disciplines. S'il s'agit de s'interroger sur la scientificité de la discipline, deux critères alternatifs ou conjoints (*de fait et de droit*, dirait Brochier p. 38) peuvent être utilisés: ou bien il s'agit de rendre compte des faits, le principe de réalité requiert alors un critère sémantique ou bien il s'agit d'apprécier une méthode plus ou moins rigoureuse et c'est alors un critère syntaxique qui servira. S'il s'agit enfin de dire qu'une discipline est rigoureuse, c'est l'instrument mathématique qui servira d'aune de jugement dans la mesure où la formalisation est gage de logique et de cohérence. Dès lors on pourra observer une variété et d'options et de réponses, mais la référence centrale va dans tous les cas rester l'équilibre walrassien que Clower et Howitt résumant en dix propositions (pp. 28-29). Un regroupement des contributions en cinq parties est à la fois dépendant de l'état actuel de la discipline (d'où l'étude des liens micro/macro) mais aussi des modes du moment (d'où le thème organisateur de la coordination).

Dans une première partie (*« L'économie comme science »*), Malinvaud répond de façon stricte à la question posée en intitulant son texte *« L'économie s'est rapprochée des sciences dures, mouvement irréversible mais achevé »*. La réponse de Clower et Howitt est plus dubitative: *« la solidité d'une science empirique est mieux assurée par la force de ses applications au monde réel que par la quantité ou l'élégance de ses théorèmes. Si l'économie doit se contenter d'être une subdivision des mathématiques, qui utilise une terminologie particulière, alors elle ne mérite pas d'exister »* n'hésitent-ils pas à écrire (p. 34). Brochier adopte un autre point de vue en soutenant l'idée que l'économie est simultanément science positive et (distinguant cinq acceptions du terme, p. 41) normative. Lantner, tout en reconnaissant que les paradigmes n'y ont pas le même poids, se livre à une intéressante comparaison de l'économie et de la physique théorique pour dégager une multiplicité de critères de scientificité (réalisme, déterminisme, modélisation) et aussi pour défendre l'idée d'un pluralisme des approches, représentations et méthodes, ce qui représente une idée commune à différents auteurs ainsi que nous le verrons plus loin.

La seconde partie est consacrée aux modèles au sens strict. Leur spécificité est étudiée dans leur mode d'élaboration (Walliser), l'hypothèse de rationalité qui les sous-tend (Guesnerie) ou en relation avec le statut de l'outil mathématique. En un sens plus large, l'interrogation des auteurs permet de discuter leur capacité de tester et d'appeler à son dépassement par une série d'innova-

tions (pp. 112-113), de mettre en évidence l'évolution de la théorie (Kirman) et de s'interroger sur l'utilité de cette même théorie économique (Varian), de considérer enfin, avec Favereau, que les modèles peuvent constituer un substitut à l'activité expérimentale qui joue le rôle premier dans les sciences dures en raison de trois propriétés qui sont les leurs : décomposition (Chamberlin), manipulation (Solow) ou encore duplication (Lucas) de la réalité.

Dans la troisième partie (*« Théorie et réalité empirique »*), il apparaît que les relations entre la théorie et les faits est loin d'être évidente, en économie bien plus qu'ailleurs. Certains en prennent leur parti, considérant que les axiomes les plus fondamentaux de la théorie (rationalité individuelle et équilibre) n'ont pas d'implications observables (Polimarchakis); d'autres estiment que des lois comme celles de la demande agrégée qui peuvent sembler vérifiées empiriquement nécessitent néanmoins l'introduction d'hypothèses complémentaires spécifiques (Hildenbrand) tandis que d'autres, dans une contribution plus synthétique (Hendry), pensent qu'une technique telle que l'économétrie, empirique par nature, permet de comprendre les aspects économiques de la conduite humaine et de *« découvrir des structures de la nature »* (p. 173).

La quatrième partie (*« Équilibre et coordination : un débat ouvert »*) traite d'un problème qui retenait déjà l'attention d'Adam Smith. La monnaie est un des instruments de coordination : s'intéressant à elle, Clower et Howitt partent des insuffisances de la théorie contemporaine d'inspiration walrasienne la caractérisant, insuffisances qui sont tout aussi marquantes pour ce qui est de la théorie de l'entreprise : ils recourent pour dépasser ces apories aux coûts de transaction mais dans une perspective différente de celle de Coase, considérant qu'il faut *« traiter les entreprises et les marchés non en substituts mais en compléments »* (p. 202). Benetti et Cartelier critiquent eux aussi le modèle walrassien incapable, selon eux, de fournir une image satisfaisante de la formation des prix (autre instrument de coordination) dans un système décentralisé, parce que faisant précisément abstraction de la forme monétaire des grandeurs économiques. Foyley, en conformité avec la physique où la régularité des phénomènes ne se manifeste qu'au niveau macroscopique, défend l'idée que c'est à ce niveau que se réalise la configuration d'échanges la plus probable et qu'il convient en conséquence de s'orienter vers une modélisation statistique de l'équilibre de marché, ce qui conduit, là encore, à une *« révision des conclusions suggérées par la théorie walrassienne quant à l'efficacité des marchés, leurs effets distributifs et le rôle de la rationalité et de l'optimisation dans la vie économique »* (p. 246).

La division traditionnelle en économie entre la micro et la macroéconomie est aujourd'hui remise en question avec la primauté concédée à la microéconomie (par exemple avec la recherche des fondements microéconomiques de la macroéconomie) : d'où le titre donné à la cinquième partie de l'ouvrage : *« Le statut ambigu de la macroéconomie »*. Contre cette conception, après avoir montré la fragilité de la construction de l'équilibre, mais aussi le caractère discutable de la macroéconomie traditionnelle reposant sur une synthèse d'idées néo-classiques et keynésiennes, d'Autume défend l'idée de la nécessaire coexistence d'approches correspondant à des niveaux d'analyse différents. Amable, Boyer et Leridon, à l'encontre de l'instrumentalisme néo-classique condamnant l'utilisation d'hypothèses *ad hoc*, notamment dans les théories hétérodoxes et valorisant au contraire l'approche axiomatique de la théorie de l'équilibre général, montrent que le programme néo-classique, dans ses développements les plus

récents (en particulier avec les théories de la croissance endogène) y fait néanmoins largement appel (ce qu'illustre le tableau de la page 274) et plaident en conséquence pour une «ad hocité» pertinente et tempérée. Au terme d'une confrontation des méthodes de la physique et de l'économie, Dumenil et Levy se prononcent eux aussi pour une approche scientifique conjuguant différents niveaux d'analyse et différentes approches. Le titre interrogatif donné à leur contribution («*L'économie doit-elle être une science dure ?*») présente le mérite, au pays de Descartes, de faire du doute systématique l'antidote nécessaire aux certitudes trop prononcées et, ce faisant, de réserver à l'hétérodoxie (dont quelques pages finales décrivent les principales orientations) la place qui doit et peut être légitimement la sienne, à côté des orthodoxies trop strictes.

Guy CAIRE  
Université de Paris X